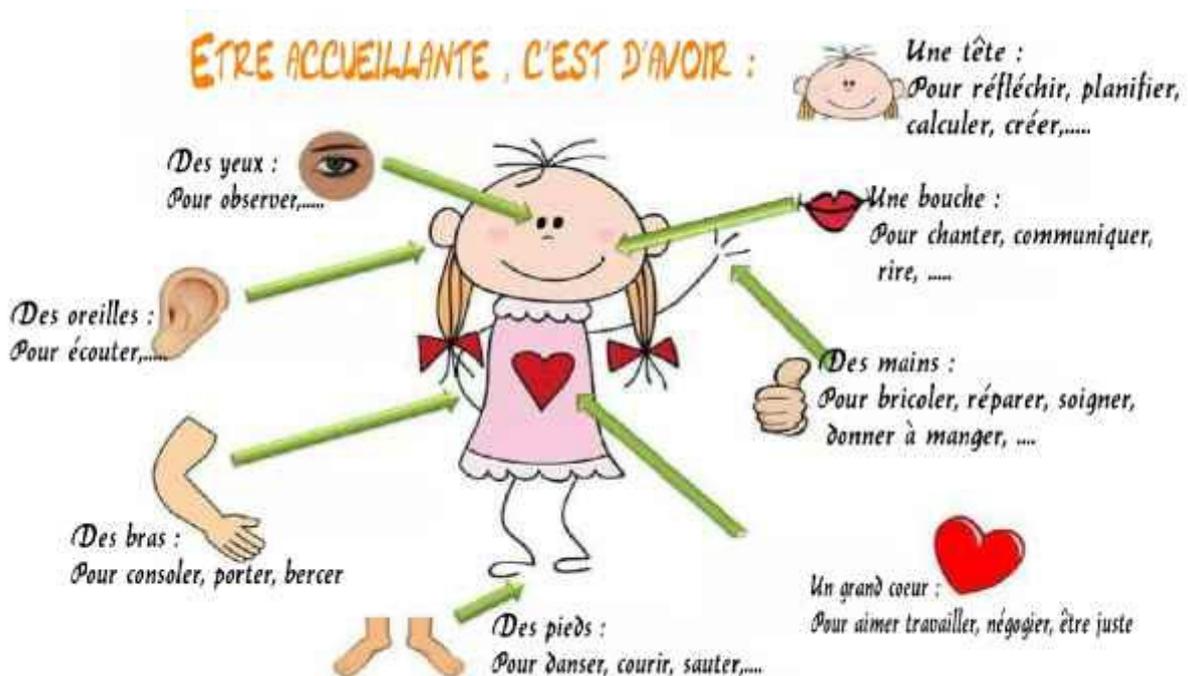


Projet pédagogique.

L'île aux enfants, petite maison d'enfants privée de 11 enfants.
situé au : 6, avenue Guillaume Keyen, 1160 Auderghem.



Chantal et Brigitte, vos deux accueillantes et co-responsables, ont ouvert la crèche en 1993 avec la collaboration et la surveillance de l'ONE.
Nous nous occupons de vos bébés de 3 à 36 mois en une seule section.
Nous suivons régulièrement des formations afin d'améliorer notre connaissance du développement de l'enfant.



La maison d'enfants se compose de:

1) Une grande salle où les enfants jouent ensemble.



On y trouve:

- L'entrée

Nous demandons à chaque personne qui y entre d'enlever ses chaussures ou de mettre les sur-chaussures mises à votre disposition.

En nous confiant vos bébés le matin, il est possible sur la table d'accueil d'enlever les manteaux, les chaussures, de mettre à l'aise votre bébé et lui mettre des chaussons ou pantoufles sans semelle dure pour éviter les doigts écrasés ou les coups de pieds. Les manteaux seront déposés dans le hall d'entrée sur les petits porte-manteaux. On peut aussi y laisser les poussettes et les maxi-cosi.



- Un espace parc réservé aux bébés ne sachant pas se déplacer.



Les jouets à l'intérieur du parc sont réservés uniquement aux bébés et ne quittent pas le parc.

- Un tapis où les enfants pourront commencer à bouger et à ramper plus facilement et se retrouver petit à petit dans tout l'espace.



- Différents coins jeux mis totalement à leur disposition.
 Toboggan – tunnel pour développer leur psychomotricité;
 Coin poupée, dînette, voitures, ... destinés à l'imitation des adultes.
 Plusieurs bacs avec divers jouets de tous âges pour " chipoter",
 empiler,
 découvrir, imaginer, .. et changés selon les goûts et les ages des
 enfants.



La salle de jeux et les jouets sont rangés tous les soirs et nettoyés régulièrement
 Le sol est nettoyé à l'eau claire chaque jour et au désinfectant (Sanytol) une fois
 par semaine.

Les locaux aérés quotidiennement et la cuisine jour et nuit.

- Le coin à langer composé de deux matelas à langer. Il y a des gants de
 toilettes et des essuies individuels. Un petit emplacement nominatif où se
 trouvent les langes de chaque bébé pour au moins une semaine ainsi qu'un
 vêtement de rechange et une crème pour le change si besoin.



Nous employons un mélange d'huile de maïs et d'eau de chaux pour le
 soin des bébés lors du change (pas de lingettes)

2) Un jardin

Quand il fait beau, le jardin est ouvert pour vos enfants.

On y retrouve des toboggans, petits vélos, un bac de jouets d'extérieur, une piscine à balles où on peut y mettre de l'eau quand il fait très chaud.

Les jeux du jardin ne rentrent pas à l'intérieur et vice – versa.



Pour le jardin, les enfants seront munis d'un chapeau et de leurs chaussures ou de leurs bottes pour les découvertes de l'automne (feuilles,..) ou d'hiver (neige..).

3) La cuisine.

Dans un coin cuisine fermé aux enfants, les accueillantes préparent les repas composés de produits frais, variés et équilibrés.

Le repas du midi est cuit à la vapeur.

Le régime médical est suivi scrupuleusement.

Un pain est cuit chaque matin pour le goûter



Nous respectons les règles d'hygiène de l'AFSCA.

Nous vous demandons de signaler les allergies éventuelles.

4) Les chambres.

Une chambre à côté de la salle de jeux pour les tous petits pour qu'ils puissent faire leurs siestes à leur rythme et plusieurs fois par jour.

Une deuxième chambre à l'entresol pour les plus grands qui n'ont besoin que d'une sieste l'après midi. Celle ci est surveillée par une accueillante.



—

Les enfants dorment en body dans un sac de couchage.

Chacun dans son lit avec doudou et tutu pour qui en a besoin.

Nous avons choisi pour les plus grands des lits où ils peuvent grimper pour faciliter l'autonomie (inspiré de Montessori)

Les chambres et les draps sont lavés hebdomadairement.

5) La salle de bain.

On y trouve des petits pots nominatif pour chaque enfant en âge de familiarisation avec la propreté.



Les pots sont vidés et nettoyés après chaque utilisation et désinfectés tous les soirs.

LA FAMILIARISATION.

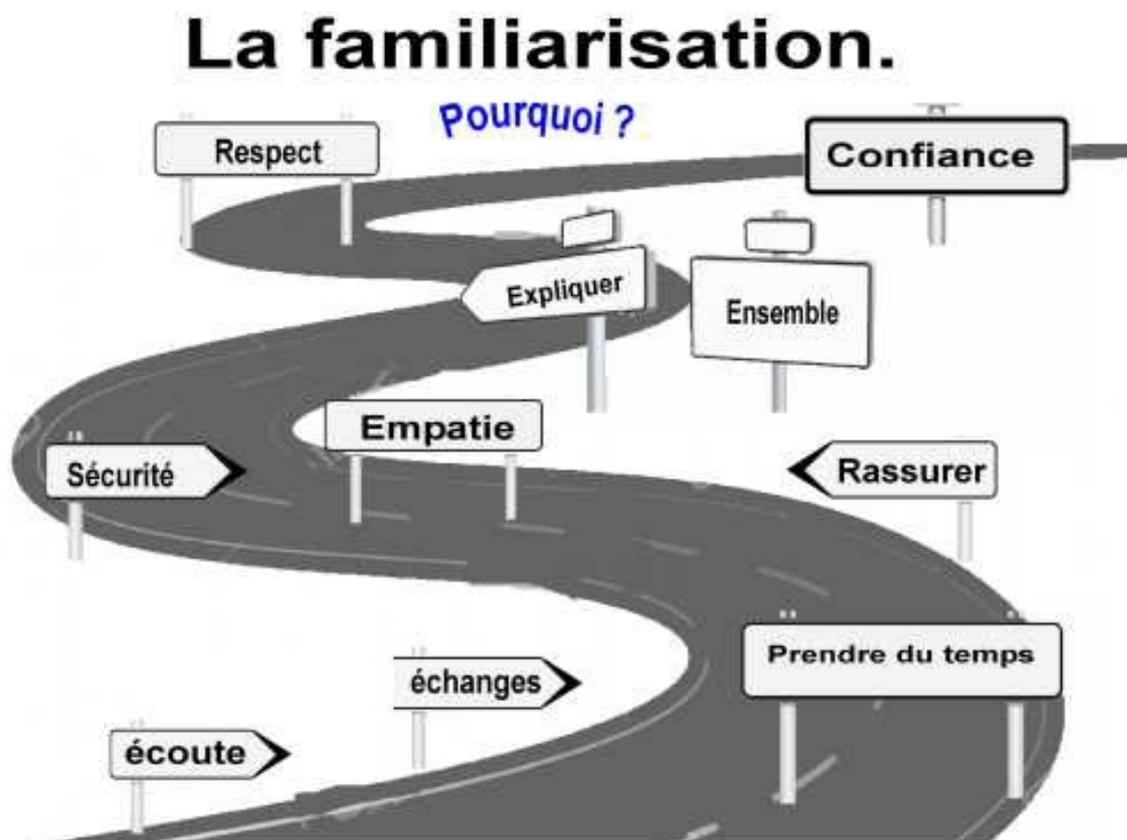
Nous accueillons votre bébé après une familiarisation **OBLIGATOIRE.**
Qu'est ce que la familiarisation ? À quoi sert t elle ? Pourquoi ?

Cette période est vraiment nécessaire pour le BIEN de votre bébé.

C'est prendre un chemin ensemble et en confiance vers l'accueil de votre enfant. Pour cela, il faut prendre le temps de se connaître, d'échanger le plus possible d'informations, connaître ses préférences, ses besoins, ses habitudes journalières chez vous et avec nous.

A notre tour, nous pourrons répondre à toutes vos questions. En échangeant toutes ces informations, parfois un détail peut faire la différence. C'est ce qui vous permettra de nous confier votre bébé en confiance.

Il est donc indispensable de prévoir **au minimum une période de 10 jours** avant de nous laisser votre bébé pour une journée complète.



Avant la familiarisation, on demande de passer une matinée entre 9 et 11h, pour relire le projet pédagogique et poser toutes les questions nécessaires. Lors de cette entrevue, nous mettrons en place l'horaire de la familiarisation.

1° semaine

Jour 1 : Matinée avec Maman ou Papa, l'enfant reste dans les bras du parent.

Jour 2 : Matinée avec Maman ou Papa, l'accueillante le prend un peu.

Jour 3 : Matinée, l'enfant reste 1 heure seul mais un des parents reste accessible au cas où l'enfant pleure beaucoup.

Jour 4 : Matinée 1 heure seul et 1 repas pris avec le parent.(biberon ou repas selon l'age.

Jour 5 : Matinée 1heure et 1 repas seul.

2° semaine

Jour 1: 1 heure seul après être resté 10 minutes avec le parent.

Jour 2 : 2heures et le repas

Jour 3 : 2 heures , le repas et la sieste.

Jour 4 : 2 heures, le repas, la sieste et le 2° repas

Jour 5 : Petite journée.

Cet exemple peut être modifié selon votre enfant et selon son âge. Mais ceci est toujours le minimum.

UNE JOURNÉE A LA CRÈCHE.

- L'accueil :

Les parents enlèvent le manteau de l'enfant qu'ils déposent dans le hall et les chaussures qui seront placées dans le petit casier nominatif au dessus de la table d'accueil.

Les parents et les enfants ne marchent pas dans la crèche avec leurs chaussures. Vous pouvez soit les enlever, soit utiliser les sur-chaussures mises à votre disposition.

Pour jouer l'enfant reste pieds nu, en chaussette, ou en chausson. (pas de semelles pour éviter les coups).



Si l'enfant n'a pas fini son déjeuner, il lui est possible de le terminer à la crèche si celui ci est dans une petite boite. L'enfant sera alors placé à table pour le finir tranquillement.

La nourriture non emballée est interdite à la crèche. (suivant la réglementation de l' AFSCA).

Les jouets personnels sont déconseillés (excepté les doudous et tétines).

Ils seront placés dans leur casiers pour la journée et ils pourront le reprendre le soir.

L'accueil se fait de préférence avant 10 h mais obligatoirement pour **11 heures** afin de ne pas perturber l'heure du repas.

On échange les informations sur l'enfant,s'il a bien dormi, bien mangé, son humeur, son état de santé. Puis nous prenons l'enfant dans les bras pour se dire au revoir à la fenêtre.



La journée peut commencer !

- Les jeux

En attendant que tout le monde soit arrivé, les enfants jouent avec les jouets mis librement à leur disposition. ces jeux sont renouvelés et changés régulièrement selon les ages des enfants accueillis, les goûts et les envies des enfants.

Les plus grands aident les plus petits, apprennent à y faire attention, à prêter leurs jouets, à échanger sans pour cela se disputer.

Les petits apprennent à respecter les jeux et les constructions des plus grands.



Les accueillantes restent toujours au milieu du groupe, à leur écoute, à leurs dispositions pour une aide quelconque.

Vers 10 h, une activité plus spécifique est proposé.

Celle-ci varie tous les jours,

Légo, peinture, lecture, danse, instrument de musique, chiffons, duplo, jeu de ballon, gomme, puzzle,



Nous faisons de petites fêtes à l'occasion des anniversaires.
Nous préparons les fêtes de saint Nicolas, Noël, carnaval, Pâques, avec les enfants



Les enfants restent libres de participer aux activités proposées.

Une activité musicale est proposée une fois par mois par une personne extérieure.

Nous nous rendons régulièrement dans une salle de psychomotricité à la consultation de l' ONE avec les enfants de plus de 20 mois.

Nous sortons de la crèche avec une autorisation signée des parents.



Dés qu'il fait beau, les enfants vont jouer dans le jardin.
Il est demandé aux parents de laisser un chapeau et de la crème solaire à la crèche.



Vers 11h nous rangeons les jouets pour se préparer à l'heure du repas.

– Le repas

Du biberon à la petite cuillerée.

Dans un premier temps, les bébés prennent leur biberon à leur rythme, selon leur horaire, en respectant minimum trois heures entre chaque repas pour le repos de leur estomac.

Selon le choix des parents et en accord avec leur pédiatre, les biberons seront fait avec du lait en poudre ou du lait maternel.

On introduit les panades de fruits, de légumes, avec un complément de lait dans un premier temps, pour une quantité suffisante du repas.

Quand il mange assez de légumes ou de fruits, il reçoit de l'eau après son repas.

Pour le dîner, nous passons de la panade mixée vers des petits morceaux quand ils ont assez de dents pour apprendre à mâcher les petits morceaux.

Petit à petit, les panades de fruits seront aussi remplacées par des petits morceaux de fruits. Ils recevront alors une tartine de confiture en supplément.

C'est alors qu'ils commenceront à manger leurs fruits seul.

Et ensuite le repas de midi, seul, à la petite cuillère.

Il faut que le repas reste un plaisir.

Les repas sont préparés par les accueillantes dans la maison d'enfants en respectant les règles d'hygiène de l' AFSCA.

Les menus sont affichés près de l'entrée.

Nous respectons les régimes alimentaires et demandons aux parents de nous signaler toute allergie de leur enfant.

Vers 11h30 les grands mangent tous ensemble sur des petites chaises individuelles placées en rond, les mains propres et avec leur bavoir.



Après le repas, ils ont la possibilité de se brosser les dents sans dentifrice.

– La sieste

Ensuite, nous nous préparons pour la sieste.

Les bébés vont à la sieste à différents moments de la journée et plusieurs fois par jour selon leur rythme.

Les enfants sont déshabillés et laissés en body.

Les plus grands qui n'ont besoin que d'une seule sieste dorment dans la chambre de l'entre-sol accompagnés par une accueillante.

Pour les bébés, la crèche dispose de lits bébés ordinaires



Pour les grands nous avons choisi des lits à petits barreaux.
Ils peuvent y grimper facilement afin d'acquérir une meilleur autonomie.



Ils y retrouvent leur doudou et ou leur tutu et ils sont installés dans un sac de couchage.

Il n'y a pas de drap ni couverture.

LE DOUDOU.

Attention, le doudou ne doit pas représenter de danger pour l'enfant.

Il ne sera pas trop grand ni trop encombrant.

La tutu n'aura pas de chaîne.

- Le goûter.

Vers 15h30, les plus grands prennent leur goûter.

Ils reçoivent un fruit frais en morceau et une tartine à la confiture.

Pour les petits, toujours suivant leurs rythmes, ils recevront leur biberon ou une panade de fruits en respectant les 3h, 4h entre les repas.



Après le goûter, les enfants reprennent leurs jeux en attendant l'heure des parents.

- Le départ

Quand le parent revient chercher son enfant, nous lui expliquons comment c'est passé sa journée.

Pour les bébés, il vous sera remis un petit mot avec les heures de repas et de siestes de votre enfant.

Pour les plus grands, nous vous racontons ce qu'ils ont fait de la journée.

Si l'enfant fait de la température, il vous le sera signalé par écrit. Il vous sera demandé de parapher un double que l'on gardera dans son dossier.

A vous de voir s'il y a lieu de voir un docteur.

Après 48h de température, il vous sera demandé un certificat médical pour revenir à la crèche.

Nous pouvons donner le traitement de votre enfant sur prescription médicale.

Quand les grands frères et sœurs viennent rechercher le bébé, il leur est demandé d'enlever leurs chaussures et de respecter les petits et les jouets.

De ne pas crier, courir et sauter partout.

La crèche n'est pas une plaine de jeux pour grands.

Les langes.

On demande aux parents de nous fournir les langes minimum pour une semaine.

Les bébés sont changés après chaque biberon .

Quand ils sont plus grands, ils seront changés 3 fois par jour, plus si besoin.

Après 2 ans quand ils sont propres, ils n'ont besoin que d' un linge pour la sieste mais de sous vêtements en suffisance.

LA PROPRETÉ. (Le petit pot)

Quand ? Comment ?

On commence le petit pot quand l'enfant montre des signes d'intérêt souvent après 2 ans.

Ce n'est pas nous qui décidons à leur place (comme on ne sait pas décider quand il marche ou quand il parle).

Il est important que l' acquisition de la propreté débute en même temps dans le milieu d'accueil et à la maison.

Pour commencer, on lui propose régulièrement le pot avant la sieste.

Quand il y a un résultat, nous lui proposons plus régulièrement.

Ensuite, et en accord avec les parents, nous enlevons le linge.

Il est fortement conseillé aux parents de mettre l'enfant en petite culotte le week-end avant de commencer à la crèche pour qu'il voit qu'on est tous du même avis.

Nous avons alors besoin de beaucoup de vêtements de rechange (slips, pantalons, chaussettes)

Les petits pots sont individuels et nominatifs.

Il ne mettra plus qu' un linge pour la sieste et la nuit.

Après quelques semaines, votre enfant sera propre et fier de lui !

Les règles, Les interdits, Gérer les conflits.

Les interdits à la crèche sont :



Quand je fais mal, je m'excuse en :



Ces règles sont répétées autant de fois qu'il le faut.

Elles sont aussi applicables aux grand frères et sœurs qui sont dans les locaux au départ des petits.

Prévention santé et Maladie

- Suivi préventif de votre enfant.

En dehors des contacts avec votre médecin pour soigner les maladies, un suivi médical régulier de votre enfant est nécessaire pour les vaccinations, les dépistages, le suivi du développement et de la croissance, les différents conseils et informations en matière de santé et d'alimentation.

Si vous le souhaitez, le suivi préventif de votre enfant peut être assuré par le médecin du milieu d'accueil car une consultation de l' ONE est également organisée au sein même du milieu d'accueil. Votre enfant sera alors examiné comme dans toute consultation de l' ONE selon un rythme recommandé de 10 examens entre 3 mois et 30 mois. Vous serez informés du résultat des examens et les différents conseils en matière de santé vous seront communiqués.

Le médecin du milieu d'accueil n'intervient pas pour diagnostiquer, soigner ni surveiller l'évolution des maladies de votre enfant. Si votre enfant est malade, il vous reviendra de consulter son médecin habituel. Un certificat médical sera fourni au milieu d'accueil précisant si votre enfant peut ou non fréquenter la collectivité et reprenant le cas échéant le traitement qui doit lui être donné pendant son séjour dans le milieu d'accueil. Aucun médicament ne sera administré sans attestation médicale à l'exception du paracétamol en cas de fièvre. Si des symptômes de maladies apparaissent pendant les heures d'accueil, vous en serez informés rapidement afin de prendre les dispositions nécessaires. Le médecin du milieu d'accueil prend toute mesure qu'il juge utile en cas de danger pour la collectivité et peut, dans ce cadre, demander des examens complémentaires pour protéger la collectivité (ex prélèvement de gorge) ou vous demander de consulter rapidement le médecin traitant de votre enfant. Il décide des cas d'éviction selon les recommandations de l' ONE. Un tableau reprenant les cas d'éviction vous sera remis

- Vaccins

Selon la législation, les enfants fréquentant un milieu d'accueil doivent être vaccinés selon les recommandations de l' ONE. Les vaccins obligatoires sont ceux contre la poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche, la méningite à haemophilus influenzae b, la rougeole, la rubéole, les oreillons. Le vaccin contre la diphtérie est toujours associé au vaccin contre le tétanos.

Les vaccins fortement recommandés sont ceux contre la méningite à méningocoques C, l'hépatite B, le pneumocoque et le rotavirus. Si vous faites réaliser les vaccins par le médecin du milieu d'accueil, vous serez invités à signer une autorisation de vaccination. L'état vaccinal de votre enfant sera contrôlé régulièrement, notamment à l'entrée, à 9 mois et 18 mois. L'enfant pourra être exclu du milieu d'accueil en cas de non-respect de cette obligation ou de retard important dans le calendrier vaccinal.

NOUS N'ACCUEILLONS UN ENFANT MALADE... QUE SOUS CERTAINES CONDITIONS

Les enfants en bas âge sont fréquemment malades car les sources de contamination sont très nombreuses en milieu d'accueil et leur système de défense immunitaire est encore immature. L'accueil d'un enfant malade peut donc faire partie du travail quotidien de l'accueillant(e), sous certaines conditions.

Les conditions d'accueil d'un enfant malade sont :

- Être face à une maladie non répertoriée dans le tableau d'éviction ;
- Être face à un enfant dont l'état général n'est pas trop altéré ; (**L'altération de l'état général de santé** de l'enfant peut être considérée comme une modification nette du comportement de l'enfant. Il s'agit, par exemple, d'un enfant somnolent, plaintif et/ou sans tonus, qui pleure, qui ne joue plus ou ne répond plus aux sollicitations, ...)
- Être en possession d'un certificat médical nominatif attestant que l'enfant peut fréquenter le milieu d'accueil et précisant le traitement éventuel à administrer ;
- Être face à un enfant qui déclare une maladie au sein du milieu d'accueil

Le Carnet de santé doit être présent tous les jours d'accueil pour 4 raisons :

1. Vérification du schéma vaccinal
2. Vérification du poids de l'enfant en cas de température (ajustement des doses à donner)
3. En cas d'urgence (relais avec l'hôpital)
4. En cas d'annotation éventuelle d'une prescription médicale signée par le médecin

Les infos pratiques.

La maison d'enfants est ouverte de 7h30 à 18h.

Nous acceptons 11 enfants par jour.

Il n'y a aucune différence à la demande d'inscription dans notre maison d'enfants.

Tous les parents y sont les bienvenus.

Un enfant avec des besoins ou soins spécifiques peut être accueilli dans la maison d'enfants si pour lui, il y a la possibilité de se développer harmonieusement dans de bonnes conditions (avec l'équipe médical de l' O.N.E. et avec une aide de kiné, logopédie,)

Nous les informons le mieux possible avant l'inscription de leurs enfants: à l'aide de ce projet pédagogique et un règlement d'ordre intérieur.

C'est à ce moment là que les parents nous font savoir ce qu'ils attendent de notre milieu d'accueil. Pour que l'accueil puisse se faire en toute confiance dans un esprit familial.

Les parents décident à l'inscription du nombre de jours par semaine où leurs enfants seront accueillis.(3,4 ou temps plein). En cas de temps partiel, les jours choisis doivent rester fixes.

Au cas où l'enfant ne peut pas être présent un jour prévu, il ne pourra pas le remplacer par un autre. Sauf si il y a une place libre mais dans ce cas, il sera payant.

Nous demandons un demi mois de garantie lors de l'inscription, Celui-ci sera rendu lors du dernier mois de garde.

Le paiement s'effectue pour le premier de chaque mois.

Le prix est forfaitaire, pour les temps partiels, la somme est calculée comme ceci:

$$\frac{\text{Nombre de jours} * \text{Prix} * 52 \text{ semaines}}{\text{Divisé par } 12 \text{ mois}}$$

Une réduction de 20% est accordée pour le second enfant pour les parents ayant deux enfants en même temps à la crèche.

Les parents sont les bienvenus dans la journée;

Nous vous demandons de respecter les temps de repas sauf pour les mamans qui viennent allaiter leurs bébés.

Nous demandons aussi de nous laisser vos enfants au plus tard à 11 heures pour pouvoir nous occuper des repas et ne pas devoir arrêter pour accueillir votre enfant (Pour le bien de tous).

La maison d'enfants dispose d'un dossier contenant les informations nécessaires pour répondre aux problèmes pouvant survenir dans la journée.
Les feuilles à compléter vous seront remises pendant la période de familiarisation.

Tous les parents ont l'occasion de se retrouver à la fête annuel de saint Nicolas. Mais les parents se rencontrent facilement le soir quand ils viennent chercher leur enfant et bavardent ensemble.
Une réunion annuelle sera organisée.

Les accueillantes prennent vos enfants en photo lors des anniversaires ou autre petites fêtes avec votre autorisation signée.
Nous pouvons vous les envoyer par mail ou sur support numérique fourni par les parents.

Les enfants participent à la vie du quartier.
Les personnes âgées regardent jouer les enfants par les fenêtres lors de leur promenade, échange un bonjour, montrent leur petit chien.
Le service de nettoyage de la commune allume le gyrophare pour amuser les enfants,

Les jours de fermeture.

La maison d'enfants est fermée du 25 décembre au 1^o janvier inclus, Les jours fériés ainsi que les ponts si ils tombent un mardi ou jeudi.
Nous fermons aussi 2 ou 3 fois par an pour suivre des formations.

La maison d'enfants ne ferme pas pendant les vacances d'été.
Nous demandons aux parents de nous donner leur dates de vacances pour la fin du mois de mai pour que l'on puisse organiser les mois d'été.
Et si l'enfant est absent deux semaines complètes, Les parents peuvent déduire un demi mois de leur paiement.
Dans le cas contraire, il n'y a pas de réduction.
En début d'année, il vous sera remis une feuille avec les dates de fermeture et de formation pour l'année.

Pour inscrire votre enfant, vous êtes en accord avec ce projet pédagogique, et vous remplissez et signez le contrat d'accueil.

Conclusion

La maison d'enfants donne la priorité au bien être et au développement harmonieux de l'enfant, tout en respectant sa propre personnalité, en le laissant s'exprimer.

Les enfants apprennent à devenir autonomes, à avoir une vie sociale, la politesse, le respect d'autrui.

Ils apprennent à devenir sûr d'eux, à s'intéresser aux autres, s'ouvrir un peu au monde extérieur, à s'affranchir pour affronter un milieu souvent moins familial qui est l'école.

Si après lecture de ces quelques pages
ou lors de votre entrée à l'île aux enfants
ou en cours de votre séjour,
vous continuez à vous poser des questions
quand à notre projet,
à nos façons de faire,
à nos pratiques éducatives,
à votre enfant,
à son accueil, ou son comportement,
N'hésitez pas à venir nous en parler !
Nous restons à votre disposition.

P.S : Les photos de ce livret ont été faite lors de la réalisation de ce projet.
Des changements sont toujours possible pour le bien de vos bébés.